

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 14/03/2011

Réception par le Prefet : 14/03/2011

Publication : 18/03/2011



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2011-3-4-10

Séance du vendredi 11 mars 2011

AIDES DEPARTEMENTALES A LA REALISATION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX PRIVES

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU la délibération n° CG-2010-1-1-4 du 18 mars 2010 relative aux délégations de compétence du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Conseil Général n° 2009 5-4-7 du 10 décembre 2009 relatif à la politique de l'habitat,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- ❖ Approuve les subventions pour la réalisation de logements sociaux privés telles que présentées dans le tableau joint au rapport pour un montant total de 21 973 €.
- ❖ Précise que les dépenses correspondantes seront à prélever sur le programme H221, chapitre 204, fonction 72, nature 2042.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. Buttner', written over a horizontal line.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 11 MARS 2011

**Création de logements sociaux privés
PROGRAMME 2011**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
LSP04345	ALEOS 7 avenue charles de Gaulle – Sultz - 3 logements	140 400,00	15%	21 060,00
LSP04346	NEDJAR Mahfoud 76B rue du Général Bourgeois – Ste Marie aux Mines - 2 logements	18 269,00	5%	913,00
			Total	21 973,00